

Mot de la Présidente

Les *Annales scientifiques de l'École normale supérieure*, précédemment éditées par Gauthier-Villars puis par Elsevier, seront éditées par la Société Mathématique de France à compter de janvier 2008. L'autonomie scientifique du comité de rédaction de la revue par rapport à la SMF sera totale.

La SMF est donc confirmée dans son rôle de premier éditeur français de mathématiques au niveau de la recherche. C'est une fierté et une responsabilité, dans un contexte exigeant où les habitudes de travail et de communication évoluent très rapidement. Fierté de contribuer à notre niveau au grand mouvement d'auto-organisation de la communauté mathématique pour garantir l'autonomie scientifique et économique de sa production intellectuelle. Responsabilité car nous devons tout à la fois préserver la qualité de notre service aux lecteurs, et aux auteurs, renforcer notre efficacité et notre compétence technique, inventer un modèle économique qui permette au secteur de publication académique de se développer.

N'hésitez pas à diffuser la bonne nouvelle que représente pour la SMF le partenariat avec les *Annales de l'ENS* pour inviter nos collègues, notamment les jeunes, à nous rejoindre.

Le 28 mars 2007
Marie-Françoise Roy

Vie de la Société

Adhésions

La SMF a besoin du soutien de toute la communauté mathématique et nous invitons à parrainer un adhérent comme vous l'y invite le formulaire que vous pouvez télécharger sur le site de la SMF¹. Parrainer un adhérent vous permet de recevoir gratuitement la revue *Panoramas et Synthèses* 2006 ou la *Revue d'histoire des mathématiques* 2006.

La SMF offre une adhésion gratuite 2007 aux docteurs ayant soutenu en 2006². N'hésitez pas à le faire savoir autour de vous.

Par ailleurs le tarif jeune à 25 euros est désormais proposé jusqu'à 35 ans.

¹ http://smf.emath.fr/Adhesions/Form_Adh_SMF_Ind/2007/Parrainage.pdf

² <http://smf.emath.fr/Adhesions/JeunesDocteurs/>

Initiatives en cours

– La Conférence « Convergences Mathématiques Franco-Maghrébines » organisée par l'UNSA, l'INRIA et le CIMPA, à l'initiative de la SMF et de la SMAI, parrainé par l'Académie des Sciences, et soutenu par le MAE, a eu lieu à Nice du 22 au 24 janvier 2007. Ce colloque a réuni plus de 120 participants pour des exposés scientifiques et des table-rondes. Le comité scientifique se réunira les 20 et 21 juin 2007 à Paris à l'invitation de l'Académie des Sciences pour discuter de la suite à donner à cette initiative.

– Le premier congrès Franco-Espagnol³ de Mathématiques se prépare et se tiendra du 9 au 13 juillet 2007 à Saragosse en Espagne. L'affiche, comprenant la liste des conférenciers invités, est disponible sur le site de la SMF⁴.

– La brochure « Zoom sur les métiers des mathématiques » peut être demandée au secrétariat (dans la mesure des stocks disponibles). Le fichier pdf est téléchargeable⁵ librement.

– La SMF a adopté deux motions du collectif *ActionSciences* dont elle est un membre actif. Voir : <http://www.sfc.fr/ActionSciences.htm>

– « Pour une professionnalisation de la formation des enseignants⁶ »

– « Pour un renouveau de la voie générale scientifique au lycée⁷ »

Questionnaire aux candidats et candidates à la présidentielle

La Société Française de Physique, la Société Mathématique de France, et la Société Française de Chimie se sont adressés à l'ensemble des candidats et candidates à l'élection présidentielle :

« Mesdames et Messieurs les candidats à la présidentielle : quelle recherche voulez-vous pour la France ? »

Une question de survie.

Dans un monde de plus en plus technologique, où les sciences façonnent notre quotidien, l'exigence d'une recherche de premier plan est une question de survie : survie économique pour notre pays, et survie pure et simple pour l'espèce humaine, qui s'aperçoit, peut-être pour la première fois de son histoire, que sa planète n'est pas si vaste que l'on puisse la dégrader indéfiniment. Plus que jamais auparavant la question de la recherche en France s'invite dans le débat politique. La nécessité de l'innovation et la compétition internationale réclament une recherche efficace à tout pays qui prétend compter, ou même seulement exister, dans le monde de demain. Mesdames et Messieurs les candidats à l'élection présidentielle, nos sociétés savantes de mathématiques, de physique et de chimie, soucieuses du rang de la France quant au développement de la connaissance, et observatrices privilégiées des conditions de production de cette connaissance, vous demandent de prendre clairement position sur un certain nombre d'enjeux d'envergure. Au travers de vos

³ <http://www.unizar.es/ICHFM07/>

⁴ <http://smf.emath.fr/VieSociete/Rencontres/ICHFM07.jpg>

⁵ <http://smf.emath.fr/Publications/ZoomMetiersDesMaths/Presentation/>

⁶ <http://smf.emath.fr/VieSociete/PositionsSMF/professionnalisationActionSciences.pdf>

⁷ http://smf.emath.fr/VieSociete/PositionsSMF/voieS_ActionSciences2007.pdf

réponses nous attendons que se dessine votre vision de l'avenir de la recherche française.

Quelle place géopolitique ?

La recherche est désormais une activité d'échelle planétaire. Il n'y a plus de recherche avancée qui ne soit internationale. L'Europe, et en son sein la France, devra s'imposer sur l'échiquier mondial face aux pays anglo-saxons mais aussi face aux grandes puissances émergentes telles la Chine et l'Inde, dont la poussée en matière de recherche est indéniable. Parallèlement, nous attendons de l'Europe qu'elle contribue efficacement au développement d'une recherche qui bénéficie aux pays en voie de développement, notamment en Afrique, et leur permette de renforcer leur autonomie. Quelle politique étrangère et européenne soutiendrez-vous en matière de recherche ?

Quelle recherche ?

Comment assurer la présence et la compétitivité de la recherche française sur les grands enjeux scientifiques du XXI^e siècle, qu'ils concernent les questions de développement durable, d'environnement, d'énergie, de santé ou encore de société ? La production d'électricité en France repose actuellement à près de 80% sur l'énergie nucléaire, ce qui limite les émissions de gaz à effet de serre mais pose d'autres problèmes. Quelle est votre position vis-à-vis de l'énergie nucléaire, pour la France et dans le monde ? Un rapport récent souligne l'inefficacité relative de la recherche française sur le plan économique. Nos brevets restent mal exploités, les créations de PME sont peu favorisées, les contrats industriels passés avec les universitaires stagnent, les entreprises préfèrent les ingénieurs aux docteurs pour l'embauche. Etes vous d'accord avec cette analyse ? Quelles mesures prendrez-vous pour y remédier ? Si améliorer substantiellement la valorisation de la recherche en France constitue un défi majeur, la tentation pourrait être grande d'en délaissier dans le même temps la recherche amont. Pourtant, alors que les applications technologiques transforment notre monde d'aujourd'hui, la recherche fondamentale prépare déjà celle de demain en ouvrant la voie à de nouveaux concepts, en découvrant de nouvelles lois de la nature que la technologie pourra alors exploiter. Quelle articulation préconisez-vous entre recherche technologique et recherche fondamentale ?

Quels moyens ?

Une recherche compétitive ne se fait pas sans moyens, tant au niveau national qu'au niveau européen. Quel pourcentage du PIB souhaitez-vous consacrer à la recherche et comment comptez-vous œuvrer avec nos partenaires pour mieux structurer la recherche en Europe ? Le gouvernement vient de prendre une série de mesures destinées à soutenir la recherche sur projets (ANR, AII, OSEO-ANVAR). Cependant, la multiplication des strates et sources financières engendre une logique de guichets à répétition qui complexifie et alourdit la gestion des moyens des équipes de recherche. Comment favoriser l'innovation, comment soutenir la recherche tant au niveau national qu'euro péen, sans pour autant tomber dans un émiettement stérile de l'allocation des moyens ? La recherche privée monte en puissance. Une recherche publique forte et indépendante, développant l'amont sans pour autant négliger la valorisation, doit néanmoins être clairement soutenue. Quelle articulation envisagez-vous entre recherche publique et recherche privée dans les années à venir ?

Quelles institutions, quels acteurs ?

Beaucoup de dispositions sont critiquées dans la gouvernance des universités : l'uniformité des obligations de service, la lourdeur des tâches d'enseignement des jeunes enseignants chercheurs, la faible participation de membres extérieurs dans les conseils et les commissions de spécialistes, les modes de désignation des présidents, etc. Pensez-vous utile de revenir sur la loi Savary pour y remédier ? La dichotomie universités-grandes écoles, propre à la France, rend difficile la formation de nos jeunes scientifiques. Les grandes écoles attirent les meilleurs étudiants, qui sont peu orientés vers la recherche, tandis que les universités concentrent les meilleurs laboratoires et les enseignants formés par la recherche. Quelle articulation envisagez-vous entre l'université et les grandes écoles ? Quels moyens consacrerez-vous à l'attractivité des filières scientifiques universitaires, en particulier à la formation des futurs enseignants ? Comment mieux coordonner les efforts de l'université et des grands instituts de recherche (CNRS, Inserm,...) ? Quelle dose d'autonomie préconisez-vous pour ces institutions ? Considérer l'université ne va pas sans considérer les enseignants-chercheurs et chercheurs qui en sont la moelle. Le décalage entre les carrières universitaires en France et aux États-Unis se passe de commentaires. Il en va de même de l'accès aux moyens de la recherche. Une fuite importante des cerveaux français à l'étranger est déjà sensible. Il est urgent de renverser ce mouvement, d'attirer des étrangers vers nos laboratoires et d'enrayer la désaffection croissante des jeunes pour les carrières scientifiques, sous peine de voir des pans entiers de notre recherche s'effondrer. Quelles mesures comptez-vous prendre pour revaloriser les conditions des chercheurs et des enseignants-chercheurs, notamment en termes de salaire, de moyens dédiés à leur recherche et de modulation des charges d'enseignement ? »